

ÉLECTIONS COMMUNALES

Une kyrielle d'autorités à renouveler

► **Quatorze communes** du Jura bernois renouvelleront totalement ou partiellement leurs autorités cet automne.

► **Aux urnes ou en assemblée**, les citoyens devront notamment élire leur maire dans douze localités.

► **Un combat à la mairie** est déjà officialisé à Roches et à Renan. La Ferrière, Cormoret et Champoz devront se trouver un nouveau leader suite aux retraits d'Henri Bärtschi, Francis Ramseyer et André Mercerat, tous en fin de mandat.

► **Le Quotidien Jurassien** fait le point dans chaque village.

• **Roches (élection le 18 octobre)**: Les citoyens de Roches se rendront aux urnes pour élire leur nouveau chef de file. Il faudra compter avec le maire sortant Yanick Christen, lequel a changé d'avis après avoir annoncé son retrait au moins d'août. Membre du Conseil communal, René Beuchet a lui aussi décidé de briguer le siège suprême. Les contours du nouvel exécutif sont déjà connus, à un détail près: Nicolas Buchser, seul nouveau candidat, a été élu tacitement le 11 septembre au terme du délai de dépôt des listes. Il récupère le siège laissé libre par Pierre Eichelberger. Pascale Zbinden et Roger Gerber conservent leur place. René Beuchet, lui, réintègrera le conseil en cas d'échec à la mairie.

• **Valbirse (18 octobre)**: Election complémentaire au

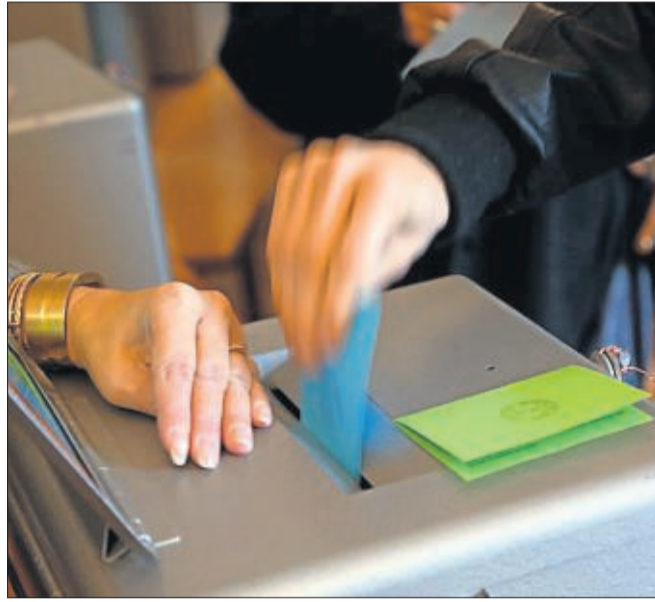
Conseil communal de Valbirse. Suite à l'annonce de la démission de Roberto Bernasconi le 31 juillet dernier, trois candidats se sont annoncés à sa succession. Il s'agit de Yann Minder (Liste Libre, Malleray), Nathalie Lommano (Parti socialiste et sympathisants, Bévilard), et Stéphane Chapatte (PBD-UDC, Malleray).

Virginie Heyer rempile

• **Perrefitte (15 novembre)**: «J'ai toujours autant de plaisir à m'engager pour ma commune.» Par ces mots, Virginie Heyer, élue fin 2011, a manifesté son intention de prolonger son action à la mairie de Perrefitte. Son équipe du Conseil communal repartira-t-elle également pour quatre ans? «Pour l'heure, seule Dona Bouabacha a clairement annoncé sa volonté de poursuivre. Les autres se tâtent encore.» Dépôts des listes jusqu'au jeudi 8 octobre à 17 h.

• **Crémines (15 novembre)**: Nommé en election libre le 24 novembre 2013 en remplacement du démissionnaire Jean-Jacques Lüthi, Jean-Claude Chevalier se verrait bien prolonger sa mission à la tête de la commune de Crémines. Y aura-t-il combat? Le conseiller communal Walter Habegger, également pressenti, ne ferme pas la porte. «Des citoyens m'ont approché. Ce poste n'est pas une priorité pour moi, mais je me donne le temps de la réflexion», a-t-il commenté. Au Conseil communal, on ne connaît pas encore la décision de Carole Ristori, Marie-Cécile Pellicano, René Schrameck et... Walter Habegger justement. Verdict au terme du dépôt des listes, le 9 octobre à 17 h.

• **Corcelles (15 novembre)**: André Jordi avait pallié la dé-



L'automne sera chaud dans certaines communes. ARCHIVES ROGER MEIER

mission de la mairesse Noémie Koller en juin dernier. Quatre mois plus tard, il se verrait bien rempiler pour une législature complète. «La tâche demande un grand investissement en temps, mais elle est très intéressante», assure le maire sortant. Au Conseil communal, au moins un poste sera à repourvoir avec le retrait de René Christ. «Je sais que Vanessa Muster et Philippe Flück sont toujours motivés», annonce André Jordi. Dépôt des listes jusqu'au 9 octobre à 17 h.

• **La Ferrière (15 novembre)**: En place depuis près de 14 ans, Henri Bärtschi ne briguera pas un nouveau mandat à la mairie de La Ferrière. A-t-il eu écho d'un éventuel candidat à sa succession? «Pour l'heure, c'est la bouteille à encre. Personne ne m'a rien fait savoir», glisse-t-il. La Ferrière renouvellera également la moitié de son Conseil communal (une election partielle a lieu tous les deux ans). Jean-Marc Ambühl et David Oppliger se représen-

tent. Ce ne sera pas le cas de Patrice Gosteli. Fin du dépôt des listes le 9 octobre à midi.

• **Loveresse (15 novembre)**: Election partielle à Loveresse. Il s'agira pour les citoyens de nommer deux nouveaux conseillers communaux afin de remplacer Jean-Paul Gagnebin et Fabienne Tièche. Les quatre autres membres du conseil restent en place, à savoir Fabienne Secchi, Daniel Geiser, Annelise Schaller et Pierre-Yves Némitz. Idem pour le maire Nicolas Gerster. Dépôt des listes jusqu'au 23 octobre à midi.

Un combat à Renan

• **Renan (22 novembre)**: Andreas Niederhauser sera battu à la mairie de Renan. Maurice Sauser, ancien conseiller communal, a d'ores et déjà officialisé sa candidature. A noter que l'exécutif passera de 9 à 7 membres pour la prochaine législature. Il est déjà connu que les quatre conseillers UDC Ariane Tschanz, Pierre Knobel, Jean-

Pierre Reymond et Eric Vuitel repartiront pour un nouveau mandat. Dépôt des listes jusqu'au 16 octobre à midi.

• **Saicourt (29 novembre)**: Markus Gerber se plaît dans sa fonction de maire. En place depuis le 1^{er} janvier 2012, l'agriculteur vise un nouveau mandat de 4 ans à la tête de la commune de Saicourt. Au Conseil communal, Stefano Griselli et Laurent Schüpbach cesseront leurs activités à la fin de l'année. Denis Babey, Christelle Ruch, Jean-Pierre Gerber et Virginie Grossniklaus souhaitent poursuivre l'aventure. Fin du dépôt des listes: le 23 octobre à 11 h 30.

• **Cormoret (29 novembre)**: Francis Ramseyer avait remplacé Annelise Vaucher à la mairie de Cormoret en 2011. Il ne se représentera pas cet automne. «Je suis à la retraite depuis 2 ans. Le moment est venu d'en profiter», sourit-il. «La difficulté sera de trouver quelqu'un pour me remplacer. Ça ne se bouscule pas au portillon», ajoute-t-il, espérant un élan de motivation chez ses concitoyens. Cormoret devra également élire les membres du Conseil communal, lequel passera de 7 à 5 membres. Dernier délai pour le dépôt des listes: le 23 octobre à 17 h.

OLIVIER ZAHNO

Par les urnes, mais pas seulement

► **Statu quo à Mont-Tramelan?**

C'est en assemblée communale que les citoyens de Mont-Tramelan renouvelleront leurs autorités le 27 novembre. Le maire Thomas Gerber ainsi que les quatre conseillers Mathias Gerber, Patrick Boegli, Luc Châtelain et Daniel Gerber sont prêts à rempiler, selon l'administration communale.

► **Romont: Yvan Kohler devrait rempiler**

Sauf surprise, les autorités actuelles de la commune de Romont repartiront pour un nouveau mandat. Ni le maire Yvan Kohler, ni les conseillers Roger Benoît, Michel Cléménçon, Florian Lüthi et Jean-Luc Schenk n'ont pour l'heure manifesté leur souhait de retrait. L'élection aura lieu lors de l'assemblée du 7 décembre.

► **Champoz: une page se tourne**

André Mercerat quittera la mairie de Champoz à la fin de l'année. Il aura passé 32 ans au sein des autorités communales, dont 22 en tant que maire. «Mon successeur? Des discussions sont en cours, mais rien n'est encore sûr», explique-t-il. Incertitudes également quant à la composition du futur conseil communal, selon lui. Les membres actuels de l'exécutif sont Suzanne Schnegg, Naomi Schnegg, Claude Girod et Florian Girod. L'élection des autorités est agendaée au 9 décembre.

► **Elay dans la continuité**

Arthur Bongni devrait selon toute vraisemblance rempiler pour un nouveau mandat à la tête de la commune d'Elay. A l'exécutif, et selon le secrétariat, les sortants Daniel Weber, Arthur Zbinden, Daniel Scheuner et Andreas Pünter repartiront également pour une nouvelle législature. Verdict lors de l'assemblée du 12 décembre. oza

SAINT-IMIER

On teste l'éclairage public intelligent

A partir du mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année, un système d'éclairage intelligent sera testé sur quatre lampadaires à Saint-Imier, situés à l'intersection entre les rues de la Serre et des Cibles. Cette démarche, menée en collaboration avec la Municipalité de Saint-Imier, s'inscrit dans le cadre d'un projet d'optimisation de l'éclairage public mené par la Haute école ARC ingénierie et financé par la Haute Ecole Spécialisée Suisse Occidentale. Le système devrait permettre une économie d'énergie estimée à 64%.

Concrètement, les lampadaires seront équipés d'un système de régulation automatiquement

de l'intensité de l'éclairage. Des capteurs de présence ainsi que des capteurs environnementaux permettent de déterminer le besoin en éclairage et de régler l'intensité en conséquence. Si la présence d'une voiture, d'un cycliste ou d'un piéton est détectée, le luminaire fonctionne à 100% de sa capacité. Si aucune activité routière ou piétonne n'est décelée, la luminosité est réduite de deux tiers.

Les autorités imériennes soulignent que la mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans la ligne de leur programme de législation, qui entend renforcer le positionnement de Saint-Imier en tant que «Terre d'énergies». CLR

BIENNE

Brigitte Rosset joue au Palace

La comédienne Brigitte Rosset présentera son 4^e spectacle en solo, *Tiguidou*, ce soir à 20 h 15 au Théâtre Palace à Bienne. Grande observatrice, Brigitte Rosset aime traquer les petits travers et les faiblesses de chacun pour les retranscrire

dans ses personnages scéniques, le tout accompagné d'une bonne dose de dérision. Dans *Tiguidou*, on la suit dans une fête d'anniversaire endiablée, où se croisent une série de personnages plus rocambolesques les uns que les autres. CLR

TUNNEL MOUTIER-GRANGES

«Depuis 100 ans, le regard de Moutier ne se heurte plus à Graiteray»

C'était un vendredi. Le 1^{er} octobre 1915. Après plus de trois ans de labeur, le tunnel Moutier-Granges était officiellement ouvert à la circulation. Aucune grande manifestation ne fut organisée lors de cette journée pourtant spéciale. Hier, soit 100 ans plus tard jour pour jour, une foule de personnalités – dont l'ancien conseiller fédéral Samuel Schmid – et de citoyens est venue honorer le travail colossal de tous ces hommes à l'ancienne halle aux marchandises. Des ouvriers qui, par leurs coups de pioche, ont profondément et durablement marqué la vie en Prévôté.

Non sans une certaine émotion, le président du conseil de fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier Francis Koller a ouvert au public l'exposition montée pour le 100^e anniversaire. «Un chantier aussi colossal que celui du percement du tunnel», a-t-il déclaré devant les quelque 200 personnes réunies devant la halle. Depuis près de deux ans, un groupe de travail s'attelle avec passion et patience à l'organisation du jubilé. Expo, balade à travers la ville, publication richement illustrée retraçant toute l'aventure du Moutier-Granges: le travail n'a pas manqué.

Cent ans après son prédécesseur Edouard Delévaux, le maire de Moutier Maxime Zuber a remarqué que la cité prévôtise, cloisonnée entre plusieurs montagnes, aurait pu adopter une attitude de



Le tunnel a ouvert le Plateau suisse à la chaîne jurassienne, selon Maxime Zuber. PHOTO STEPHANE GERBER

repli, de fermeture, de circonspection. «Il n'en a rien été», a-t-il souligné. Avançant l'inventivité technologique, le génie culturel, la tolérance et l'ouverture de Moutier, il a rappelé que le tunnel Moutier-Granges y est pour beaucoup. «Il a ouvert le Plateau suisse à la chaîne jurassienne, et agit comme une interface linguistique et culturelle. Depuis son ouverture, le regard de Moutier ne s'est plus heurté au mur de Graiteray.»

La Marche du Tripoli

En langue allemande, Maxime Zuber a chaleureusement remercié les voisins de

Granges pour leur participation et leur travail dans le cadre de cet anniversaire. En italien ensuite, il s'est adressé à la communauté italienne de Moutier, dont bon nombre de représentants sont des descendants d'ouvriers arrivés ici il y a un siècle. C'est en musique, et sous le soleil, que s'est achevée la manifestation officielle. En musique, oui, mais pas n'importe laquelle: la *Marche du Tripoli*, mélodie composée il y a un siècle par un Italien prévôtis, a été dépoussiérée et interprétée pour l'occasion par la fanfare La Persévérance de Grandval. Un moment d'émotion apprécié par l'auditoire. oza

